

Langues et cultures des médias

Quelles relations y a-t-il entre d'une part la division linguistique de la Suisse, la structure des médias et des espaces publics et d'autre part les définitions de la culture, notamment médiatique? – Cette question a certes regagné en intérêt journalistique et scientifique ces dernières années. Elle se situe cependant en amont de l'actualité et cela de deux manières. Les événements récents ont mis en évidence les rapports et différences entre régions linguistiques mais peu a été dit sur les cultures de ces régions, antérieurement à leur interaction, notamment dans le champ politique. D'autre part, je me sers systématiquement de travaux antérieurs à 1992, sauf pour les données d'audience dont on peut admettre qu'elles ne sont pas influencées par le résultat du vote du 6 décembre 1992.

Mes arguments, tirés d'un travail plus vaste, n'éclaireront que certains aspects des cultures régionales liées aux langues, en Suisse. De même, les relations entre structures et culture ne sont certes pas à entendre comme relations entre termes de nature distincte mais comme déterminations réciproques entre éléments culturels (et organisationnels) de portées différentes, tandis que les stratégies des acteurs comportent toujours la reproduction de certains éléments structurels au titre de ressources culturelles.¹ Cette précision est ici d'autant plus importante que je ne traiterai pas de langues mais de rapports envers la langue, rapports qui font partie des déterminations de l'espace public.

1. Hypothèses

Plusieurs travaux, notamment en politologie, ont montré dès 1980² que la variable langue permet de rendre compte de certaines variations systématiques lors des votations fédérales. Cette explication quantitative pose le problème suivant: comment la langue peut-elle influencer des comportements politiques? comment faut-il comprendre que la variable langue explique de tels comportements?

Les explications psychologisantes courantes ne sont de toute évidence que de peu d'utilité, d'autant qu'elles ne font que reproduire la question: pourquoi une langue induirait-elle une attitude?

L'hypothèse avancée ici peut se résumer comme suit:

1. Suisses romands, italiens et alémaniques n'entretiennent pas le même rapport envers leur langue respective. Or ce rapport est collectif de nature et non individuel: on ne possède pas une langue comme on possède une voiture. Le rapport envers une langue standardisée suppose à la fois une médiation et une tension entre le local et la sphère d'échange ouverte par la langue, tandis que le rapport à la langue vernaculaire est perçu comme immédiat et comme communautaire.
2. Le rapport à la langue est un élément structurant de l'espace public tant dans sa fonction de représentation que dans ses fonctions d'information et d'argumentation. Tandis que l'espace public francophone est

bipolaire (privé-public) conformément à l'individualisme impliqué par une langue standardisée, l'espace public tessinois tente de restaurer une zone locale intermédiaire, communautaire. L'espace public (réel ou souhaité) de la Suisse allemande comporte des différences³ régionales importantes mais peut être représenté comme l'agencement de trois zones: privé, quasi-communautaire, public.

3. L'espace public étant aujourd'hui largement médiatisé, la structure des médias et leurs stratégies refléteront certains aspects de la structure de l'espace public, et le rapport à la langue aura des effets sur le rapport aux médias et aux offres de programmes.⁴

2. Rapports à la langue et espace public

Ne seront retenus que les aspects qui serviront à expliquer des propriétés de la structure des médias et de la culture médiatique:

1. Tandis que les Suisses romands ont pratiquement exclu l'usage des parlers régionaux, un nombre non négligeable⁵ de Tessinois cultivent un rapport empreint d'une certaine nostalgie envers leurs dialectes et la Suisse alémanique a provisoirement stabilisé sa diglossie à une diglossie fonctionnelle: parlers dialectaux dans l'oral et allemand pour l'écrit.
2. La langue n'est un critère unique que pour les cantons latins. La Suisse alémanique présente trois zones déterminées par la confession dominante et par le degré de centralité économique: zone périphérique à dominante catholique, zone centrale à dominante protestante, zone périphérique à dominante protestante.⁶

3. Structures des médias

3.1 Presse écrite

Nous connaissons bien le caractère segmentaire de la presse suisse et le peu de concurrence entre les titres, sauf entre quelques journaux de référence. Les mouvements observables durant ces dernières décennies ne sont donc que marginalement le résultat de concurrence pour le lec-

